

Pour une taxe de circulation incitative et équitable


La taxe de circulation appliquée aux véhicules est souvent remise en question. Suite à une précédente consultation, aucun projet de modification n'avait été proposée au parlement.

A l'heure où la thématique énergétique est plus que d'actualité, il est temps de réfléchir à un nouveau modèle de tarification.

Dans le but de définir la meilleure manière de taxer les véhicules, nous demandons au Gouvernement d'étudier un nouveau modèle de taxation ayant les objectifs suivants :

- **inciter les acquéreurs de véhicules à s'orienter vers des véhicules peu gourmands en énergie.**
 - **Si possible en tenant compte de l'énergie grise (énergie nécessaire au cycle de vie)**
- **Ne pas pénaliser les familles ni les entreprises qui devraient toujours pouvoir acquérir un véhicule dimensionné pour leurs besoins sans être pénalisés.**

Delémont, le 11 septembre 2013


Au nom du groupe PCSI
David Eray

